

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 À 19 h 00

Nombre de délégués : 129

Date de la convocation et
d'affichage : 13 octobre 2022

Présents à la séance : 75

Compte-rendu de la séance :
20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures, le comité syndical de la "Communauté du Béthunois" s'est assemblé à Nœux-les-Mines, Salle Mendès France, présidé par Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, en sa qualité de Président suivant convocation faite le 13 octobre 2022.

Etaient présents : Le délégué de la commune d'Allouagne : M. HENNEBELLE, ; Les délégués de la commune d'Auchel : M. CARRE, Mme KUBIAK, M. PETIT, Mme GORKA, M. DUQUESNE ; Les délégués de la commune de Béthune : Mme BOULART, MM. GIBSON, BARRE, ELAZOUZI, CORDONNIER, PERRIN, BRIGE, Mme PHILIS, M. SOLHEID, Mme HARFAUX-HAELEWYN, MM. KWARTNIK, CAUET, Mmes DESCAMPS, IMBERT, BREUVART-PETITPAS ; Les délégués de la commune de Beuvry : Mme LEFEBVRE, M. FIGENWALD, Mmes VANBERGUE, WACH, M. BEAUVOIS, Mmes NASPINSKI, HAROUAT ; Le délégué de la commune de Chocques : M. MASSART ; Les délégués de la commune de Drouvin-le-Marais : MM. GOLLIOT, DELMAIRE ; La déléguée de la commune d'Ecquedecques : Mme MULLET ; Les délégués de la commune d'Essars : MM. MALBRANQUE, MASSARD ; Les délégués de la commune de Festubert : MM. DOUVRY, QUENIART ; Les délégués de la commune de Fouquereuil : MM. OGIEZ, BILLET ; Les délégués de la commune de Fouquières-lez-Béthune : Mme DUBY, M. WYNNE ; Les délégués de la commune de Gonnehem : MM. DELORY, ROUSSEL ; La déléguée de la commune de Gosnay : Mme CLEROT ; Les délégués de la commune d'Hersin-Coupigny : MM. CARAMIAUX, FONTAINE, Mmes LECOMPTE, POIRET ; Les délégués de la commune d'Hinges : Mme LAVERVIN, M. JOMBART ; Les délégués de la commune de Labourse : MM. PRUVOST, COQUERELLE ; Les délégués de la commune de Lapugnoy : M. DELANNOY, Mmes CARON, VEREECQUE, M. DAILLES ; Les délégués de la commune de Marles-les-Mines : MM. MICHALSKI, BOBEK ; Les délégués de la commune de Nœux-les-Mines : Mme URBANSKI, MM. SWITALSKI, NOREL, Mme ANTKOWIAK, M. BLONDEL ; Les délégués de la commune de Saily-Labourse : MM. BELLAMY-FERAND, RATAJCZAK, Mme BUISINE ; La déléguée de la commune de Servins : Mme DUCLOY ;

Les délégués de la commune de Vaudricourt : MM. JURCZYK, DEBAILLEUL ; Les délégués de la commune de Vendin-lez-Béthune : Mme MEYFROIDT, M. DUFLOS ; Le délégué de la commune de Verquigneul : M. CAPPEL; Les délégués de la commune de Verquin : MM. TASSEZ, DELAHAYE, CODRON, GROUX.

Ont donné pouvoir : M. GACQUERRE à M. GIBSON, Mme LOISEAU à M. CORDONNIER, M. SCALONE à M. SOLHEID, Mme CHOCHOI à M. CAUET, M. JEVTOVIC à M. PERRIN, Mme BEIGNIER à M. BARRE, Mme DENIS à Mme LEFEBVRE, M. BEUGIN à M. MASSART, M. FAVIER à M. CARAMIAUX.

Se sont fait représentés : M. BERRIER par Mme GORKA, M. VIVIEN par M. DUQUESNE, Mme BERTOUX par Mme IMBERT, Mme BERROYER par Mme BREUVART-PETITPAS M. BAUDET par Mme HAROUAT, Mme DECOURCELLE par M. DELMAIRE, M. CHRETIEN par M. CAPPEL.

Absents - Excusés : MM. BERRIER, VIVIEN, BOY, Mmes DERLIQUE, DUCROCQ, M. GACQUERRE, Mmes LOISEAU, BERTOUX, BERROYER, M. SCALONE, Mme CHOCHOI, MM. JEVTOVIC, DAEMS, Mmes SAM, BEIGNIER, DENIS, M. BAUDET, Mme GIBON, M. BEUGIN, Mme DECOURCELLE, M. FAVIER, Mme TOURSEL-DERUELLE, M. MARCELLAK, M. HERNU, M. CHRETIEN.

Monsieur Philippe ROUSSEL, délégué titulaire de la commune de Gonnehem, ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

Comité Syndical du 19 octobre 2022

E

Code service : 100

PEG

1-05 - COMMUNE D'ECQUEDECQUES -
TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Par délibération en date du 13 juin 2022, la commune d'Ecquedecques a décidé de transférer au SIVOM de la Communauté du Béthunois les compétences appartenant au bloc de compétences « VIE QUOTIDIENNE » suivantes :

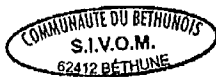
- Espaces publics :
 - *Eclairage public : entretien des équipements d'éclairage public sur emprise de voirie et ses dépendances*

- Enfance et jeunesse :
 - *Organisation et gestion des accueils intercommunaux de loisirs sans hébergement*
 - *Organisation et gestion de colonies de vacances*

Monsieur le Président informe le comité syndical du transfert de ces compétences par la commune d'Ecquedecques au SIVOM de la Communauté du Béthunois à compter du 1^{er} janvier 2023.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme



Signé par : Pierre
Emmanuel
GIBSON
Date : 21/10/2022
Qualité : Président